

Les 3 et 4 juin 2015, le syndicat de l'ingénierie acoustique, CINOV GIAC, organise ses rencontres de l'ingénierie acoustique (RIAc). Cette année, dans le cadre des rencontres, le syndicat fêtera ses 25 ans, les deux journées d'échanges seront donc ponctuées par une soirée anniversaire.

---



Les 3 et 4 juin 2015, le syndicat de l'ingénierie acoustique, CINOV GIAC, organise ses rencontres de l'ingénierie acoustique (RIAc). Cette année, dans le cadre des rencontres, le syndicat fêtera ses 25 ans, les deux journées d'échanges seront donc ponctuées par une soirée anniversaire.

Événement majeur de la profession de l'ingénierie acoustique, cette manifestation est l'occasion de tables rondes et de travaux de groupe sur des sujets de fond, des sujets d'actualité, ainsi qu'une présentation des avancées sur les travaux réalisés par le GIAC.

Créé en 1990, le syndicat CINOV GIAC regroupe des ingénieurs conseils et des bureaux d'études indépendants, spécialisés en acoustique dans les secteurs du bâtiment, de l'environnement, de l'industrie, de la formation et de la recherche. Avec plus d'une centaine de membres, le GIAC représente la profession auprès des pouvoirs publics et des autres partenaires et participe à l'élaboration des textes réglementaires et normatifs. Depuis sa création, le GIAC s'est engagé à défendre les intérêts de ses adhérents, et à promouvoir l'image et le rôle de l'acousticien indépendant.

Lire le programme des RIac 2015 Événement majeur de la profession de l'ingénierie acoustique, cette manifestation est l'occasion de tables rondes et de travaux de groupe sur des sujets de fond, des sujets d'actualité, ainsi qu'une présentation des avancées sur les travaux réalisés par le GIAC.

Créé en 1990, le syndicat CINOV GIAC regroupe des ingénieurs conseils et des bureaux d'études indépendants, spécialisés en acoustique dans les secteurs du bâtiment, de l'environnement, de l'industrie, de la formation et de la recherche. Avec plus d'une centaine de membres, le GIAC représente la profession auprès des pouvoirs publics et des autres partenaires et participe à l'élaboration des textes réglementaires et normatifs. Depuis sa création, le GIAC s'est engagé à défendre les intérêts de ses adhérents, et à promouvoir l'image et le rôle de l'acousticien indépendant.

[Lire le programme des RIac 2015](#)